

Lundi 18 juin à 14 h

**COMMISSION DU BUDGET, DES FINANCES, DE L'EMPLOI, DE LA
FORMATION ET DES SPORTS**

(M. le Ministre Antoine)

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Jean-Luc CRUCKE sur le ralentissement volontaire, par le Ministre, de l'avancement de la Cité des Métiers de Charleroi

Pierre-Yves JEHOLET sur les Maisons de l'Emploi et de l'Initiative

Gilles MOUYARD sur le projet de pacte social pour l'alternance

Chantal BERTOUILLE sur les APE et l'aide aux personnes handicapées

Jean-Luc CRUCKE sur le ralentissement volontaire, par le Ministre, de l'avancement de la Cité des Métiers de Charleroi

Alors que toutes les forces vives de Charleroi, poussées par le Comité de développement stratégique Charleroi Sud-Hainaut, se disent favorables à la concrétisation du dossier, il semble que la sortie, fin du mois de mai, du Ministre Nollet n'ait pas fait plaisir au Ministre de l'Emploi qui, considérant avoir été touché dans la sacro-sainte sphère de ses compétences, aurait décidé de ralentir le projet et de ne pas le financer sur le budget de son administration !

Qu'en est-il ?

Quel est l'échéancier du dossier ?

Quel est l'état d'avancement du dossier ? Fut-il inscrit à l'ordre du jour d'un gouvernement du mois de mai ?

Quelle est l'importance du budget wallon sollicité et comment se détaille l'intervention ? Est-il exact que le Ministre Nollet comptait sur les fonds provenant de la formation, mais que la réaction face à sa sortie médiatique imposera d'aller les trouver chez le Ministre de la Ville, Paul Furlan, et le Ministre-Président ?

Quelle est l'implication du Ministre dans le dossier et celle de ses autres collègues de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Comment s'est effectuée la répartition ?

Le Ministre a-t-il eu connaissance de la mise en demeure qu'aurait adressée le Ministre fédéral Maignette, précisant que "si le CDH ne devait pas soutenir ce dossier, ou ne pas le faire passer, cesserait un obstacle à leur participation dans la prochaine majorité communale de Charleroi" ? Qu'en pense-t-il ? Cet argument est-il de nature à lâcher les freins ?

Pierre-Yves JEHOLET sur les Maisons de l'Emploi et de l'Initiative

Dans son plan « All In », récemment dévoilé dans la presse, Monsieur le Ministre, vous nous avez fait part de votre volonté: « que les Maisons de l'emploi deviennent des lieux de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre ». Dans ce cadre, a été prévue, la mutation des Maisons de l'emploi, en Maisons de l'emploi et de l'initiative.

Bien que nous soulignons cette initiative à l'égard des indépendants, nous voudrions avoir certaines précisions concernant cette mutation.

Quel sera le périmètre de la nouvelle mission d'initiative des Maisons de l'emploi ? Cette nouvelle mission de soutien à la création d'entreprise sera-t-elle limitée à une prise en charge « conseil», voire la redirection des intéressés vers les guichets d'entreprise, ou bien, les agents des Maisons de l'emploi et de l'initiative seront-ils formés au calcul des cotisations sociales, des allocations familiales, des indemnités, etc., en vue d'aider les indépendants?

Les agents chargés de l'initiative seront-ils des spécialistes de la création d'entreprise ? Les agents nécessaires à la réalisation de cette mutation sont-ils déjà engagés ou doivent-ils être engagés, voire formés?

Je vous remercie d'avance, Monsieur le Ministre, pour les précisions que vous pourrez apporter.

Gilles MOUYARD sur le projet de pacte social pour l'alternance

Le 31 mai dernier, la presse faisait écho d'une étude menée par le groupe Manpower auprès de 750 employeurs quant aux profils recherchés dans les offres d'emploi.

Il y apparaît que 25% des employeurs belges ne trouvent pas les profils recherchés. Ce chiffre monte à 1 sur 3 pour la Wallonie.

Suite aux différents articles, vous avez consacré une interview au groupe l'Avenir dans laquelle vous proposiez un « pacte pour la formation en alternance pour adultes ».

Vous y lanciez l'idée d'ouvrir les formations IFAPME destinées aux 15-20 ans à la tranche d'âge 18-30 ans mais via le FOREM. Le tout coulé dans un « pacte social pour l'alternance » réunissant autour de l'idée patrons et syndicats.

Il semblerait que vous des expériences pilotes soient en cours depuis le mois de septembre.

D'après l'article, l'idée serait d'ouvrir ce plan autour de 3000 stages et d'utiliser les centres de compétence pour le 5^{ème} jour consacré à la formation.

Monsieur le ministre, l'article évoque à demi-mots un décret, quel est votre objectif concret lorsque vous évoquez ce « pacte social pour l'alternance » ?

Pouvez-vous donner plus de précisions sur les expériences pilotes en cours ?

Vous souhaitez augmenter le nombre de stages de manière relativement importante, or le nombre d'entreprises ouvrant leurs portes aux stagiaires n'est, aujourd'hui, pas suffisant. Comment comptez-vous élargir le nombre de places disponibles ? Les apprentis stagiaires auront-ils le même statut malgré le fait que certains seront sous le pavillon de l'IFAPME et d'autres du FOREM ?

Disposez-vous d'une estimation du coût de cette mesure ?

Si les stagiaires demandeurs d'emploi 18-30 ans touchent une rétribution et pas une rémunération, quel sera le montant de cette rétribution? Qui paiera cette rétribution? La région ? l'employeur? Si l'employeur paye cette rétribution et que celle-ci s'avère plus ou moins élevée que la rémunération perçue par les apprentis IFAPME, ne risque-t-on pas que les entreprises prennent les stagiaires les moins coûteux ?

Chantal BERTOUILLE sur les APE et l'aide aux personnes handicapées

Lors de sa séance du 29 septembre 2011, le Gouvernement wallon a décidé d'octroyer des postes APE en vue de renforcer l'aide aux personnes handicapées.

Un appel à projets a été adressé à 41 services d'accompagnement agréés et subsidiés par l'AWIPH.

Quels sont les critères exacts de sélection qui ont été fixés dans le cadre de l'attribution de ces points APE ? Quels sont les services qui ont remis un projet dans le cadre de cet appel ? Quels sont les projets qui ont pu être retenus ?

Une évaluation de cet appel à projets sera-t-elle effectuée ? Endéans quel délai ?